

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2022-73 : Espace Germain Aubert_ Remise en état du portail des services techniques de la CCEPPG_ Choix du prestataire

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à « prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants »,

CONSIDERANT que l'Espace Germain Aubert situé 17A rue de Tourville à Valréas (84600) est propriété de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan,

CONSIDERANT l'acquisition récente d'un camion-benne, pour les services techniques de la CCEPPG, qu'il convient de pouvoir stationner dans le garage de l'Espace Germain Aubert,

CONSIDERANT que le portail d'accès au garage des services techniques nécessite des travaux de remise en état afin de pouvoir ouvrir la porte coulissante en toute sécurité et qu'il y a lieu d'y poser une serrure,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre tarifaire de l'entreprise Serrurerie – Ferronnerie Lovisa, sise ZA du Clavon à Valaurie (26 230), étant précisé que l'offre retenue s'établit à 1 074.78 € HT, soit 1 289.74 € TTC.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à Mme la Préfète de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 15 novembre 2022
Le Président,
Patrick ADRIEN

